

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 129 (2011)

Artikel: La nécropole du Clos d'Aubonne à La Tour-de-Peilz (Canton de Vaud) :
origine, développement et abandon d'un ensemble funéraire du Ve au
IXe siècle

Autor: Steiner, Lucie / Klausener, Max / Kramar, Christiane
Kapitel: 9: Les pratiques liées au dépôt de mobilier dans les tombes
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-835830>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chapitre 9

LES PRATIQUES LIÉES AU DÉPÔT DE MOBILIER DANS LES TOMBES

Des 578 tombes découvertes au Clos d'Aubonne, seules 73 (13%) contenaient du mobilier intentionnellement déposé lors des funérailles ou porté par le défunt (cf. chap. 6). Comme cela a été observé entre autres à Yverdon – Pré de la Cure et à Lausanne – Bel-Air, cette proportion varie selon les périodes et selon le sexe et l'âge des individus. Il en va de même du mode de dépôt et des catégories d'objets sélectionnées. Ces variations et leur évolution à La Tour-de-Peilz font l'objet du présent chapitre.

L'étude de cet aspect des pratiques funéraires se heurte toutefois à plusieurs obstacles. Le premier est lié aux critères utilisés pour définir les phases chronologiques (cf. chap. 7.4). Pour les périodes A et C, tant le mode de construction des tombes que leur chronologie relative et la datation du mobilier sont des éléments pertinents pour attribuer les structures à l'une ou l'autre phase. Il est donc possible de calculer la proportion des inhumations sans mobilier. Il faut relever toutefois que les chiffres obtenus sont surévalués par rapport au pourcentage d'ensemble de la nécropole, puisqu'ils ne tiennent pas compte des tombes de phase indéterminée. Ces proportions n'ont donc qu'une valeur indicative, uniquement susceptible de révéler des différences entre les périodes. Pour la phase B en revanche, à quelques exceptions près, seule la datation des objets constitue un critère d'attribution valable: impossible donc d'évaluer la proportion des tombes sans mobilier pour cette période uniquement. Afin d'essayer d'en donner une idée, nous avons calculé cette proportion en réunissant les tombes des phases B, B-C et C.

Un deuxième obstacle concerne le recrutement des individus. D'une part le rapport entre hommes et femmes est plus ou moins équilibré selon les phases, d'autre part les enfants des différentes classes d'âges ne sont pas représentés dans les mêmes proportions (cf. chap. 8.1, fig. 141). Les observations sur le lien entre les différents groupes d'individus et le dépôt d'objets doivent donc tenir compte des résultats de la démographie. Les individus âgés de 15 à 19 ans, immatures du point de vue de l'anthropologie physique, peuvent être considérés comme des adultes sur le plan historique¹. Pour plus de clarté, mais aussi pour offrir des points de comparaison avec d'autres publications et afin de correspondre à l'étude anthropologique, nous les avons distingués dans les tableaux.

Il faut enfin garder à l'esprit que les observations faites ne concernent que la partie connue de la nécropole du Clos d'Aubonne (cf. chap. 4.1 et 4.2). En tenant compte de ces limites, on peut présenter les caractéristiques du dépôt de mobilier pour chacune des phases, puis tenter de retracer son évolution².

9.1 Phase A (2^e tiers V^e – VI^e s.)

Seuls 27 des 135 individus attribués à cette période ont reçu du mobilier (20%). Le nombre d'inventaires masculins est presque égal à celui des inventaires

¹ Alduc-Le Bagousse 1994.

² Sur l'utilisation du terme de «dépôt» même lorsque les objets sont portés par le défunt, cf. ci-dessous, chap. 9.6.

			Ceintures				Autres vêtements					Armes		Accessoires					
	No Tombe/Individu	Sexe/Âge	BS fer damasquiné	BS fer	BS bronze	G fer damasquiné	Fibules	Clous de chauss.	Coiffes	Colliers	Perles	Spatha	Scramasaxe	Châtelaines	Aumônières	Couteaux	Monnaies romaines	Mobilier porté	Mobilier déposé
Enfants	452	5-9 ans		●														X	
	460	5-9 ans		●												●		X?	
	197.1	5-9 ans								●								X	
	567 / B	10-14 ans		●											●				X
	409	Enfant			●													?	?
Ados	413	15-19 ans			●										●				X
	542	15-19 ans			●													X?	
	143	15-19 ans							●									X	
Femmes	161	F	●															X	
	455	F (Crâne déf.)	●															X	
	49	F		●															X
	481	F 15-19 ans			○				○	○	▲			●				X	X
	22	F				●												X	
	170	F					●●		●		▲			○				X	X
	137	F							●									X	
	567 / A	F									▲								X
Hommes	16	M	●															X	
	5	M		●														X	
	461	M		●											●				X
	550	M		●															X?
	20	M		●●					▲									X	
	191.2	M			●										●			X	
	346	M			●								●		●				X
	450	M										●			●				X
	89	M															●		X
	Ind.	124	Adulte ind.		●														X
596		Adulte ind. (F?)		●														X	

- Inventaires multiples
 ● 1 pièce
 ▲ plusieurs pièces
 ○ détermination incertaine

Fig. 172. Les catégories de mobilier déposées dans les sépultures de la phase A.

féminins, pour un total de dix-neuf adultes (fig. 172)³. Le rapport entre les individus des deux sexes étant équilibré pour cette période (1.03), on peut estimer que tant les hommes que les femmes pouvaient recevoir du mobilier lors des funérailles. La proportion est plus forte pour les adolescents, puisque trois des onze individus (27%) de cette classe d'âge étaient inhumés avec des objets. Il n'en va pas de même pour les enfants, puisque seuls cinq des 35 enfants (14%) âgés de 0 à 14 ans dénombrés pour cette phase possédaient du mobilier.

Quel que soit l'âge ou le sexe des individus, on trouve le plus souvent un seul objet ou une seule catégorie d'objets dans les tombes (17 inventaires sur 27, soit 63%). Si l'on considère la composition des inventaires, on constate que la ceinture domine nettement: elle apparaît dans 20 des 27 ensembles (74%), et tant chez les adultes, hommes et femmes, que chez les enfants. Il s'agit là cependant de la seule similitude entre les différents groupes d'individus. Les autres catégories de mobilier déposées sont très différenciées selon les sexes.

Il faut relever tout d'abord que cinq des neuf inventaires masculins comprennent plusieurs types d'objets. Les ceintures, présentes dans quatre de ces cinq inventaires, sont associées trois fois à une aumônière. L'élément le plus marquant de ce groupe de tombes masculines est toutefois le dépôt d'armes: un scramasaxe dans T346 et surtout une *spatha* avec bouterolle en bronze dans T450 (fig. 109 et 110). Cette dernière sépulture comprend également une aumônière, déposée sous le crâne⁴. Ces deux catégories d'objets, aumônières et armes, sont inhabituelles dans les nécropoles de la région lémanique, à l'exception notable de celle de Lausanne – Bel-Air⁵. Dans cette dernière, on dénombre pas moins de 21 tombes avec scramasaxes, associés à des ceintures et souvent à des aumônières. La plupart de ces tombes sont datées de la phase 3 (570/80-630/40). Pour les phases

³ 19 des 88 adultes de la phase A ont reçu du mobilier, soit 22%; 3 des 11 adolescents, (15-19 ans) soit 27%; 5 des 35 enfants (0-14 ans), soit 14%. Nous n'avons pas tenu compte du sujet immature d'âge indéterminé attribué à cette phase.

⁴ Il est probable que cet ensemble était lié à une ceinture, mais un sondage exploratoire pratiqué à cet endroit a malheureusement perturbé ce dépôt. Un couteau découvert dans ce sondage, prélevé sous «T1», appartient certainement à cet inventaire.

⁵ Leitz 2002, pp. 110-113; SPM 6 (2005), pp. 167-169, fig. 89.

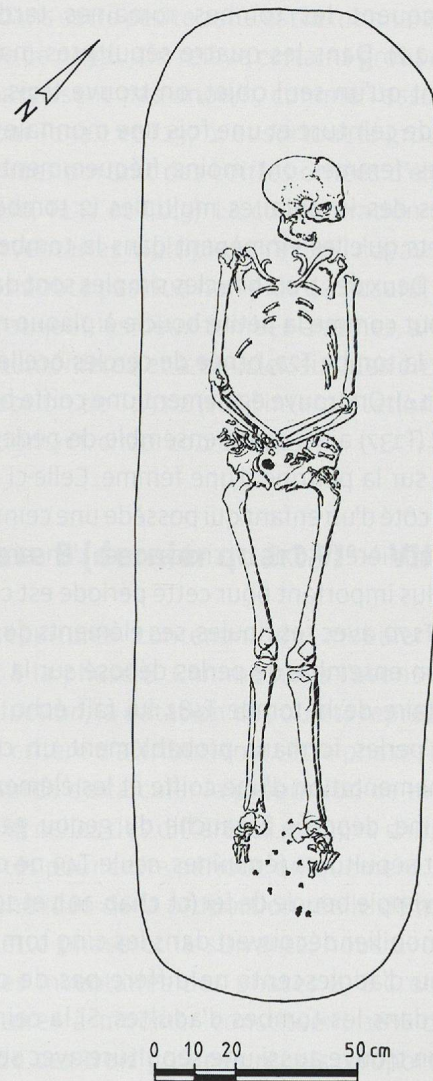


Fig. 173. Fosse simple T20. Boucle de ceinture au niveau du bassin et clous de chaussures au niveau des pieds. Dessin: M. Klausener, MHA VD.

plus précoces (1 et surtout 2), qui correspondent à la phase A de La Tour-de-Peilz, si on ne relève «que» quatre scramasaxes, on ne dénombre pas moins d'une dizaine de tombes associant boucles simples – pour la plupart en alliage cuivreux – et aumônières. Ce groupe de tombes masculines évoque – toutes proportions gardées – les quatre tombes à armes et/ou à aumônières de La Tour-de-Peilz, dont deux sont munies de boucles simples en alliage cuivreux. Nous reviendrons plus loin sur l'interprétation de ce groupe de tombes (cf. chap. 10.1 et 10.2).

Bien qu'il rassemble deux catégories d'objets, l'inventaire de la tombe T20 (fig. 173), qui contient deux boucles de ceinture en fer, se distingue du groupe précédent par la présence de clous de chaussures,

qui évoquent les tombes romaines tardives (cf. chap. 6.2.2). Dans les quatre sépultures masculines qui n'ont qu'un seul objet, on trouve trois fois une boucle de ceinture et une fois une monnaie (T89).

Si les femmes ont moins fréquemment que les hommes des inventaires multiples (2 tombes sur 8), les objets qu'elles emmènent dans la tombe sont de qualité. Deux des trois boucles simples sont damasquinées, tout comme la petite boucle à plaque rectangulaire de la tombe T22, ornée de cercles ocellés (fig. 80; chap. 6.1.4). On trouve également une coiffe brodée de fils d'or (T137) ainsi qu'un ensemble de perles (T567A), déposé sur la poitrine d'une femme. Celle-ci est inhumée au côté d'un enfant qui possède une ceinture avec son aumônière (T567B, cf. ci-dessous). L'ensemble féminin le plus important pour cette période est celui de la tombe T170, avec ses fibules, ses éléments de coiffe en or et son ensemble de perles déposé sur la poitrine⁶. L'inventaire de la tombe T481 lui fait écho avec des petites perles formant probablement un collier et/ou l'ornementation d'une coiffe et les éléments d'une châtelaine, déposés à gauche du genou gauche. De ces huit sépultures féminines, seule T49 ne contenait qu'une simple boucle de fer (cf. chap. 10.1 et 10.2).

Le mobilier découvert dans les cinq tombes d'enfants ou d'adolescents ne diffère pas de celui rencontré dans les tombes d'adultes. Si la ceinture domine, on trouve aussi une sépulture avec seulement un collier (T197.1), une autre (T143) avec seulement des éléments d'une coiffe similaire à celle de T170 – deux inventaires que l'on considérerait volontiers comme féminins. Deux ensembles associent une ceinture – dont une avec une boucle en bronze – et une aumônière (T413 et T567B): il faut sans doute les rapprocher du groupe de tombes masculines évoquées ci-dessus. Un inventaire contient une boucle de ceinture et un couteau (T460).

Majoritairement en relation avec l'habillement ou la parure, le mobilier présent dans les tombes de la phase A est le plus souvent porté par les défunts

au moment des funérailles (fig. 172)⁷: c'est le cas de la plupart des ceintures, mais aussi des coiffes, des colliers, des fibules de T170 et des chaussures de T20. Cependant, le nombre de dépôts véritables n'est pas négligeable, puisqu'il concerne au moins dix des 27 sépultures⁸. À l'exception de celle de la tombe T191.2, les ceintures qui comportent des aumônières ont été déposées aux côtés des défunts (fig. 174), pratique que l'on retrouve occasionnellement en région

⁷ Des objets sont portés dans 15 tombes, et semblent l'être dans deux autres (T460 et T542). La position de la boucle de T409 ne peut être restituée.

⁸ Des objets sont déposés dans 10 tombes, et semblent l'être dans une autre (T550).

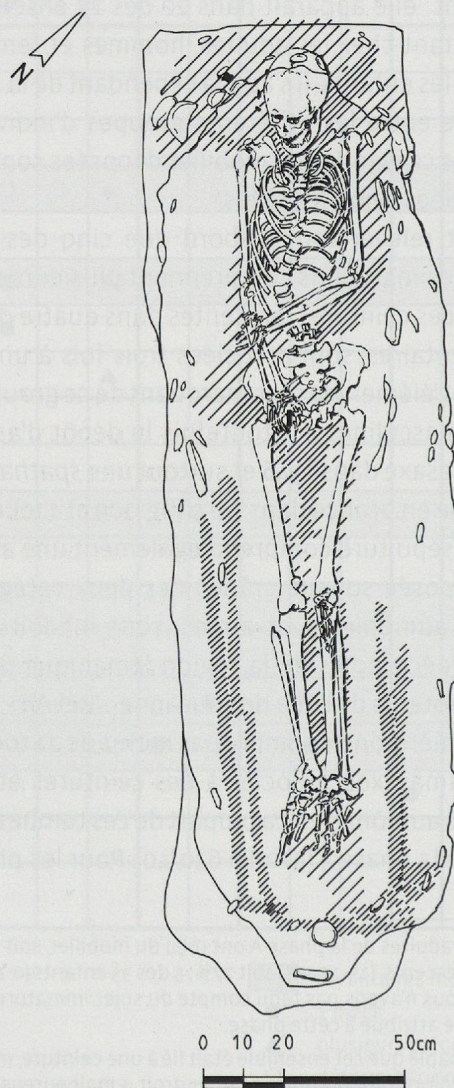


Fig. 174. Contenant en bois T461. La ceinture et l'aumônière sont déposées à droite du crâne. Dessin: M. Klausener, MHA VD.

⁶ Nous n'avons pas considéré la bague de verre avec chaton, aujourd'hui perdue mais décrite dans la documentation de fouilles, comme un objet de parure supplémentaire: mêlée aux perles déposée sur la poitrine, elle faisait peut-être partie d'une châtelaine dont témoignent les perles d'ambre montées sur des anneaux de fil d'argent. Cf. chap. 6.3.2.

romano-burgonde⁹. Les armes sont elles aussi déposées, en même temps que le reste du mobilier (T346) ou séparément (T450). Dans les tombes féminines, on relève deux dépôts de perles effectués sur la poitrine des défuntes (T170 et T567A; fig. 91 et 104). La châtelaine de T481 (fig. 99) a elle aussi été déposée plutôt que portée¹⁰. Les deux ensembles de T170 et T481 montrent que l'on peut exceptionnellement trouver dans une même tombe des objets portés et d'autres déposés.

Il faut encore relever le nombre finalement limité des catégories d'objets présentes durant la phase A: en dehors de la ceinture, on ne retrouve guère les objets habituellement présents dans les tombes de cette période. Il faut noter en particulier l'absence quasi totale d'ustensiles, en dehors de ceux liés aux châtelaines ou aux aumônières: pas de peigne, pas de fusaïole, un seul couteau. Il faut souligner aussi la rareté des parures: un ou deux colliers, mais ni bague, ni bracelet, ni boucles d'oreilles. On ne trouve qu'une seule tombe avec une monnaie. L'ensemble donne une image assez uniforme, qui laisse entrevoir des choix précis dans le type comme dans le mode de dépôt du mobilier. Si ces choix diffèrent en fonction du sexe, ils ne varient pas en fonction de l'âge. Cette relative uniformité des catégories d'objets a été mise en évidence aussi à Lausanne – Bel-Air, notamment dans le cas des tombes masculines du VI^e s.¹¹. On l'observe également à Yverdon – Pré de la Cure et à Sion – Sous-le-Scex, où la prédominance de la ceinture et des objets de parure est évidente pour la même période¹².

Les tombes à mobilier de la phase A se répartissent de manière lâche sur l'ensemble de la zone occupée à cette période, à l'exception du secteur central, qui comprend un nombre élevé de coffres de bois et de tombes d'enfants sans mobilier (fig. 183). Le seul objet

présent dans cette petite zone est la monnaie de T89. Autour de ce noyau, on relève certains groupements qui ne paraissent pas anodin, comme l'association formée par T191.2 et T197.1, et surtout le groupe des trois femmes portant des coiffes ornées d'éléments en or (T170, T137 et T143). La concentration de sept des dix inventaires multiples à l'est du noyau central n'est sans doute pas due non plus au hasard. C'est là que se trouvent les deux tombes à armes, ainsi que celles à aumônières et à boucles simples en bronze – à l'exception de T191.2 (sur l'interprétation de ces observations, cf. chap. 10.1 et 10.2).

9.2 Phase B (dernier quart VI^e – VII^e s.)

Trente sépultures contenant du mobilier appartiennent à la phase B. Comme nous l'avons précisé en introduction, la datation des objets représente le principal critère d'attribution à cette phase: il serait donc absurde de calculer la proportion de tombes à mobilier et celles des différents groupes d'individus représentés pour cette période uniquement. Afin de donner une idée de la proportion réelle de mobilier durant cette phase et la suivante, nous avons rassemblé les inventaires des phases B, B-C et C. Ces 45 sépultures à mobilier constituent 18% des 250 tombes de ces trois groupes réunis, proportion un peu moins élevée que celle obtenue pour la phase A, mais un peu plus forte que celle de la phase C. Elle suggère une tendance à la diminution du mobilier dans les tombes au cours du temps.

La plupart des inventaires de la phase B se trouvent dans des sépultures de femmes ou d'enfants, ce qui constitue un changement très net par rapport à la période précédente (fig. 175). On dénombre ainsi treize sépultures d'enfants, dont deux très petits, et pas moins de sept âgés entre 5 et 9 ans; onze d'entre eux ont reçu des garnitures de ceinture, la plupart en fer damasquiné, une en bronze (T464). Ce sont d'ailleurs ces enfants qui ont reçu au moins six des sept garnitures à plaquettes verticales et les trois garnitures composites. Cette conjonction entre une catégorie d'âge et des formes de garniture de ceinture est sans doute significative d'un statut particulier des individus qui les portent (cf. chap. 10.2). Un petit enfant portait un collier (T360B), un autre

⁹ Steiner/Menna *et al.* 2000, p. 266, et ex. cités note 17: Genolier, Saint-Sulpice, Monnet-la-Ville. Sur les modes de dépôt des objets en Franche-Comté, cf. Urlacher *et al.* 1998, pp. 222-224.

¹⁰ Si certaines des perles retrouvées sur la poitrine de la défunte de T170 proviennent bien d'une châtelaine, celle-ci était elle aussi déposée et non portée.

¹¹ Leitz 2002, p. 113, fig. 16, IIIa-b et IIIh-k (phase 2: vers 510-vers 570/80).

¹² Steiner/Menna *et al.* 2000, p. 266, fig. 227. A. Rettner in: Antonini 2000, pp. 232-235, fig. 104-106.

une chaînette de ceinture avec une châtelaine (T111). Ce dernier inventaire constitue, avec celui de T275, l'un des seuls inventaires d'enfant avec plusieurs objets (cf. chap. 10.1).

Neuf femmes ont elles aussi reçu du mobilier lors des funérailles. Les catégories sont un peu plus variées que pour les enfants : si les garnitures de ceinture restent majoritaires, on trouve aussi deux fois des garnitures de chaussure et une fois une bague. Le seul inventaire féminin multiple est celui de T218, composé d'une chaînette de ceinture semblable à celle de T111, accompagnée d'objets formant une châtelaine. La plaque-boucle en bronze à décor figuré de T167 constitue la pièce la plus particulière de ces ensembles féminins (cf. chap. 10.3.3).

Par contraste, l'effectif des tombes masculines à mobilier paraît bien maigre : on ne dénombre qu'une seule tombe avec une garniture de ceinture en bronze, une autre avec une bague accompagnant un individu en réduction. Il est probable qu'une partie au moins des inventaires masculins de la phase B-C, nettement en surnombre par rapport aux ensembles féminins, appartenait en réalité à la phase B (cf. ci-dessous). Force est de constater que ce mobilier est peu caractéristique : pas de ceinture, pas d'arme, pas d'aumônière... Rien de comparable aux inventaires masculins de la phase A, ni à ce que l'on observe dans d'autres nécropoles régionales à la même période, au début de laquelle le dépôt de mobilier semble justement atteindre un maximum¹³. A Sion – Sous-le-Scex, on observe même une tendance inverse à celle de La Tour-de-Peilz : si les femmes reçoivent du mobilier plus souvent que les hommes aux V^e et VI^e s., ce sont les inventaires masculins qui dominent à partir de la deuxième moitié du VII^e s.¹⁴. Ce basculement du dépôt de mobilier en faveur des femmes au cours du VII^e s. s'observe en revanche également à Kaiseraugst et à Oberbuchsiten¹⁵.

De manière générale, les catégories d'objets représentées durant la phase B sont assez limitées : en plus des éléments de ceintures, de loin les plus nombreux (dans 21 inventaires sur 30, 70%), la plupart des pièces sont liées au vêtement (chaînettes, chaussures) ou à la parure. Parmi ces dernières, il faut signaler plusieurs bagues, type absent durant la phase A. En dehors des châtelaines de T111 et T218, on ne trouve comme accessoires qu'un seul couteau et une seule monnaie. Cette rareté des ustensiles doit toutefois être quelque peu nuancée en considérant les inventaires de la phase B-C, qui ajoutent deux couteaux et un autre ustensile, ainsi que deux monnaies. Malgré cela, la part des accessoires reste très faible. Il faut noter enfin l'absence totale de certaines catégories pourtant présentes durant la phase A : c'est le cas des armes et des aumônières dans les tombes masculines, et des fibules dans les tombes féminines. Deux agrafes à double crochet, datées de la phase B-C, ont toutefois été mises au jour dans des tombes féminines. On peut noter enfin que si les garnitures de ceinture présentent dans l'ensemble une grande variété de formes et de décors, on ne trouve aucune pièce du groupe A, forme qui constitue sur certains sites le pendant féminin des garnitures à plaquettes verticales¹⁶. Cette forme de garnitures n'est pas représentée non plus à Lausanne – Bel-Air, du moins pas sous sa forme caractéristique¹⁷.

Les objets retrouvés dans les tombes de la phase B sont souvent portés par les défunts lors des funérailles, en particulier lorsqu'il s'agit d'enfants (fig. 175 et 176 ; 12 tombes sûres, 3 tombes incertaines). On observe aussi dix ensembles où les objets sont mêlés aux os en réduction : les pièces associées à certains défunts le restent même lorsque la tombe est réutilisée. On peut relever notamment la présence de deux garnitures à plaquettes verticales dans la réduction de la tombe T70, qui contient deux enfants et un homme. La tombe T399 associe quant à elle une paire de gar-

¹³ Cf. ci-dessus ; Lausanne – Bel-Air : Leitz 2002, pp. 110-113. Yverdon – Pré de la Cure phase C : Steiner/Menna *et al.* 2000, pp. 268-269, fig. 230. Kaiseraugst : Martin 1991, pp. 304-305, avec d'autres ex. cités en Bourgondie (entre autres Curtil-sous-Burnand, Monnet-la-Ville, Riaz – Tronche-Bélon, Vuippens).

¹⁴ A. Rettner in : Antonini 2000, pp. 232-234, fig. 109.

¹⁵ Martin 1991, pp. 267-269, fig. 136 ; pp. 302-306, fig. 158. Motschi 2007, p. 116.

¹⁶ C'est le cas notamment à Doubs : Urlacher *et al.* 1998, pp. 154-164 (garnitures des groupes G4 à G6).

¹⁷ Leitz 2002, pp. 89-90, pl. 28.2 : l'auteur considère la plaque-boucle de T93a comme une garniture du groupe A précoce ; tant le type de décor que le profil de l'arrière de la plaque et le nombre des rivets nous paraît évoquer plutôt une transformation d'une garniture du groupe C.

	No Tombe/individu	Sexe/Âge	Ceinture			Autres vêt.		Parures		Accessoires		Monnaies romaines	Divers	Mobiliers portés	Mobiliers déposés
			G fer damasquiné	G fer	G bronze	Chaînettes	G de chauss.	Bagues	Colliers	Châtelaines	Couteaux				
Enfants	366 / A	1-4 ans	●											X	
	360 / B	1-4 ans							●					X	
	320 / A	5-9 ans	●											X	
	332 / A	5-9 ans	●											X	
	340 / A	5-9 ans	●											X	
	389 / RT	5-9 ans	●												RT
	364	5-9 ans	●											?	?
	464 / RT	5-9 ans			●										RT
	111 / A	5-9 ans				●				○				X	
	139 / A	10-14 ans	●											X	
	275 / A	10-14 ans	●								●			X	
	440 / A	10-14 ans	●											X	
	RT 68	1-4/5-9/10-14/15-19 ans	●												RT
Femmes	217 / C	F	●											X	
	63 / A	F	○											X?	
	442 / B	F		●											X?
	RT108	F		●											RT
	167 / RT	F			●										RT
	218 / A	F				○				○			●	X?	
	495 / RT	F					●								RT
	235	F					●							X	
	223 / A	F						●					●	?	?
Hommes	336 / A	M			●									X	
	487 / RT	M						●							RT
Plusieurs individus	399 / A et RT	F / Adulte ind.					●	●				●		X?	RT
	401 / RT	F / M / 10-14 ans		○											RT
	70 / RT	M / 1-4/10-14 ans	●	●											RT
Ind.	147 / C?	Adulte ind.						●						?	?
	64	-		●										?	?
	585 / rempl.	?			○									?	?

- Inventaires multiples
 ● 1 pièce
 ▲ plusieurs pièces
 ○ détermination incertaine

Fig. 175. Les catégories de mobilier déposées dans les sépultures de la phase B.

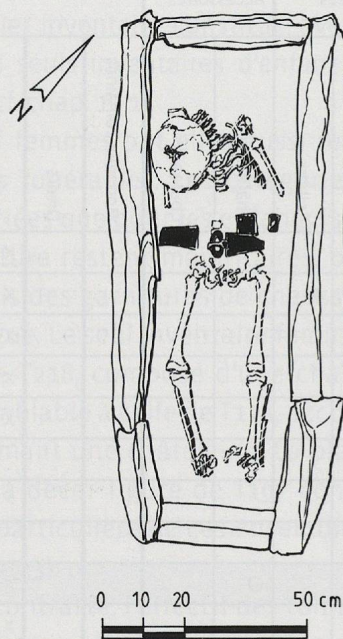


Fig. 176. Coffre de dalles T332. Un jeune enfant (5-9 ans) est inhumé avec une garniture de ceinture composite, comprenant une plaque-boucle et une contre-plaque trapézoïdales larges. Dessin: M. Klausener, MHA VD.

nitures de chaussure vraisemblablement portée par la dernière personne inhumée, une monnaie trouvée à droite des cervicales et une bague parmi les os de la réduction. Seule la ceinture de la tombe T442, dont la plaque-boucle se trouvait sur la poitrine de la défunte, pourrait constituer un véritable dépôt d'objet – avec la monnaie de T399.

Les tombes à mobilier de la phase B se répartissent sur l'ensemble de la zone occupée durant cette période, en formant des concentrations plus ou moins lâches (fig. 184). On observe notamment des groupes dans certains secteurs, comme tout à l'ouest de la nécropole, autour de T217, T223 et T218, ou encore dans la partie sud-est du site. Ce dernier secteur est particulièrement intéressant, puisqu'il rassemble dans un espace restreint six des neuf petits enfants (classes 1-4 et 5-9) inhumés avec du mobilier; trois de ces tombes sont même côte à côte (T366, T364 et T360). Les autres concentrations occupent des espaces plus larges, mais seule la tombe T275 apparaît isolée (sur l'interprétation de ces observations, cf. chap. 10.2 et 11).

	No Tombe/individu	Sexe/Âge	Autres vêtements			Ustensiles			Monnaies romaines	Mobilier porté	Mobilier déposé
			Agrafes d. cr.	Clous de chauss.	Colliers	Bagues	Couteaux	Autres ustensiles			
Enfant	466 / A	10-14 ans							●		X?
Femme	590 / A	Prob. F						●			X?
Hommes	375 / A	M		OO						X	
	65 / A	M			O					X?	
	504 / B	M				●				X	
	382 / A	M					●				X?
	374 / A	M							●		X?
Plusieurs individus	337 / ?	F/1-4 ans	●				●				X X?
	212 ou 213	M /10-14 ans	●							?	?

■ Inventaires multiples ● 1 pièce ○ détermination incertaine

Fig. 177. Les catégories de mobilier déposées dans les sépultures de la phase B-C.

9.3 Phase B-C (dernier quart VI^e – 1^{ère} moitié IX^e s.)

Neuf sépultures contiennent des objets peu caractéristiques ou dont la datation est très large : elles se placent dans la phase B-C. L'élément le plus frappant de ce groupe est la forte proportion des individus masculins, au nombre de cinq, qui contraste avec la prédominance des femmes et des enfants observée durant la phase B. À l'évidence, on peut considérer qu'une partie au moins de ces hommes appartiennent à la phase B (cf. ci-dessus).

L'ensemble du mobilier attribué à la phase B-C est très simple (fig. 177) : là encore les objets liés au costume ou à la parure sont attestés, les ustensiles et les monnaies complétant les catégories représentées. Nous avons déjà signalé la présence de deux agrafes à double crochet, dont la datation se prolonge effectivement sur les deux périodes, B et C. Le petit anneau ouvert en argent de T65, trouvé contre le méat auriculaire d'un homme, constitue la principale originalité de cet ensemble (cf. chap. 6.2.3).

Pour autant que l'on puisse le déterminer, les éléments liés au vêtement ou à la parure sont portés au moment des funérailles, alors que les ustensiles et les monnaies sont déposés auprès des défunts. Deux tombes contenaient deux objets, mais on ne peut

malheureusement les lier clairement à des individus précis – à l'exception du couteau de la tombe T337.

La répartition des tombes à mobilier de la phase B-C complète celle des tombes de la phase B en s'insérant dans les mêmes groupes (T337), en se juxtaposant à leur périphérie, comme on l'observe à l'est, ou encore en occupant des zones intermédiaires, notamment dans la partie centrale (fig. 184). La tombe T382, en limite sud de la fouille, apparaît plutôt isolée.

9.4 Phase C (fin VII^e – 1^{ère} moitié IX^e s.)

Seuls cinq inventaires sont datés de la phase C, dont quatre par des monnaies carolingiennes (fig. 178). Ils représentent 16% des 31 tombes attribuées à cette période. Si ces effectifs sont bien sûr trop faibles pour avoir une valeur statistique, ils esquissent une tendance allant vers une diminution de la pratique du dépôt d'objets dans les tombes. Ce processus, qui semble évoluer vers une disparition totale du mobilier funéraire, a été observé dans un grand nombre de contextes de même époque, qu'il s'agisse de nécropoles rurales ou d'espaces funéraires liés à des églises : c'est l'un des éléments les plus caracté-

	No Tombe/Individu	Sexe/Âge	Ceinture		Autres vêt.		Ustensile	Monnaies carolingiennes	Mobilier porté	Mobilier déposé
			BS fer	Fibules	Agrafes d. cr.	Chaînettes				
Femme	280 / B	F			●				X	
Plusieurs individus	118 / A? et B	F?/M	●					●	X	X
	94 / D, E et RT	F/5-9 ans/?		●		●	●	●	X	X
	216 / B ou C	F/15-19 ans						●		X
Ind.	1926A/T580	?						●		?

■ Inventaires multiples ● 1 pièce

Fig. 178. Les catégories de mobilier déposées dans les sépultures de la phase C.

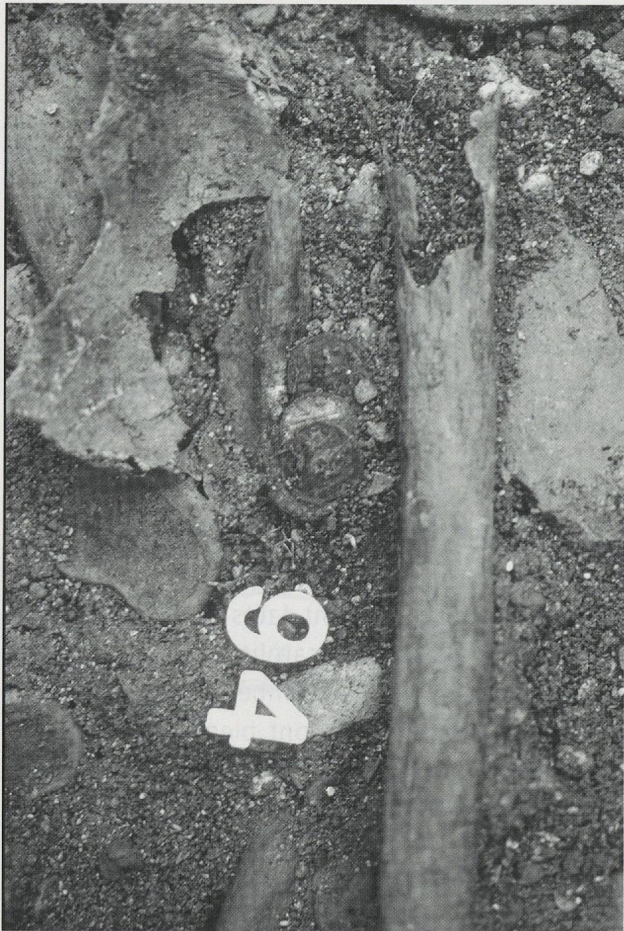


Fig. 179. Deniers de Pépin le Bref de la tombe T94 lors de leur découverte. Photo: MHA VD.

ristiques des pratiques funéraires carolingiennes, comparées à celles de la période mérovingienne¹⁸. Cet abandon presque total du dépôt d'objets est généralement expliqué par une influence plus forte de l'Eglise, qui se manifeste non pas au travers de canons ou d'autres règles, mais au travers de l'action pastorale. Celle-ci prône l'humilité et incite à faire dons des richesses à l'Eglise ou aux pauvres plutôt que de les enfouir dans la tombe. En échange, elle contribuera au salut de l'âme par des prières. A partir du VIII^e s., les dépôts funéraires deviennent rares et semblent se limiter à des objets à caractère sym-

bolique, par exemple ceux qui marquent la fonction sacerdotale (calices et patènes, matrice de sceau)¹⁹.

Vue sous cet angle, la proportion de tombes à mobilier de cette période à La Tour-de-Peilz paraît nettement supérieure à la moyenne – mais il ne faut pas oublier qu'elle est surévaluée par rapport à la réalité, les chiffres donnés ne prenant pas en compte les tombes de phase indéterminée.

Les monnaies ont été découvertes à deux reprises seules dans les tombes, alors qu'elles sont associées à d'autres objets dans deux autres structures; chaque objet, ou chaque catégorie, est cependant lié à un seul individu. L'ensemble de la tombe T94 est tout à fait exceptionnel: il rassemble cinq deniers d'argent (fig. 179), une chaînette en bronze reliée à une paire de fibules ansées symétriques (fig. 180) et une fusaïole. Si les deux premiers dépôts sont clairement associés aux premiers occupants de ce vaste coffre de dalles, la position d'origine de la fusaïole n'est pas connue. Le second ensemble, plus modeste, est aussi surprenant: il comprend une boucle de ceinture en fer, découverte sur le bassin du premier occupant (ind. B) et un denier de Louis le Pieux découvert dans le remplissage, entre les deux sépultures. Une petite agrafe à double crochet en fer, mise au jour sous le menton de la femme de T280, complète les catégories d'objet attestées pour cette période. Les

¹⁹ Treffort 1996a, pp. 179-184; E. Lorans in: Crubézy et al. 2000, p. 188.

Fig. 180. Fibules et chaînette en bronze de la tombe T94 lors de leur découverte. Photo: MHA VD.



¹⁸ Colardelle 1983, p. 364; Treffort 1996a, pp. 179-182; E. Lorans in: Crubézy et al. 2000, p. 188; Leitz 2002, pp. 126-127; SPM 6 (2005), p. 166. Cf. aussi A. Rettner in: Antonini 2002, pp. 233-234: le dépôt d'objets semble se maintenir un peu plus longtemps (jusque dans les premières décennies du VIII^e s.) en Valais, notamment à Martigny, Ardon et Sierre – Saint-Gignier.

éléments liés au vêtement, portés lors des funérailles, sont encore bien présents durant cette phase, mais le dépôt d'une ceinture n'est à l'évidence plus aussi habituel que durant les phases précédentes.

Si un seul homme a reçu du mobilier durant cette période, on ne peut évidemment en tirer des conclusions de grande portée, vu la faiblesse numérique de cet ensemble. Le fait que les objets soient plus volontiers associés à des femmes et des enfants s'inscrit toutefois dans la ligne de ce que l'on observe pour la phase B. Il faut encore souligner la simplicité de ce mobilier : pas de décors damasquinés, pas de métaux précieux en dehors des monnaies, aucun objet de parure.

Les deniers constituent donc les objets les plus significatifs pour cette période (chap. 6.8 et Annexe 2). Si le sens de l'obole à Charon est connu des lettrés carolingiens, leur présence dans les tombes semble relever d'autres motivations²⁰. Frappée d'une croix à l'avvers, d'un temple au revers et portant la légende *christiana religio*, elle peut constituer un insigne religieux, au même titre que les croix figurées sur les linceuls²¹. La monnaie peut aussi revêtir un sens politique, signe d'attachement à l'autorité royale²². La bourse de cinq deniers frappés du sigle RP (*Rex Pipinus*), découverte dans T94, pourrait bien en constituer un témoignage. La situation de la nécropole, à proximité d'un carrefour routier important (cf. chap. 3.1), rend plausible l'idée, proposée par Anne Geiser, d'un rapprochement avec le péage pour les morts en écho au péage routier des vivants²³. Les trois deniers de Louis le Pieux, frappés d'une croix à l'avvers et d'un temple au revers, déposés en un seul exemplaire par tombe, pourraient quant à eux revêtir un double sens, religieux et politique : les monnaies dites au temple apparaissent seulement après le couronnement de Charlemagne à Rome, qui marque le soutien de l'Eglise au nouvel empereur²⁴.

²⁰ Treffort 1996a, p. 181.

²¹ Sur la protection offerte par des symboles chrétiens figurés sur des monnaies, cf. aussi Höneisen et al. 1993, p. 208; Martin 1986b, pp. 87-88.

²² Treffort 1996a, p. 181.

²³ Geiser 1990, pp. 105-106.

²⁴ Sur la symbolique des monnaies du type « au temple », cf. Raemy 2000.

Les tombes à mobilier de la phase C sont très dispersées, sur la quasi totalité de la surface fouillée, à l'exception du secteur sud-est et de la partie nord-ouest, où dominent les sépultures de la phase A (fig. 190). Elles se trouvent souvent à la périphérie de groupes de tombes à mobilier de la phase B (T216, T118 et T580). La tombe T94, qui contient trois groupes d'objets, se trouve au centre de la nécropole, alors que la tombe T280 se place en limite sud-ouest.

9.5 Phase indéterminée

Deux fosses simples ont livré du mobilier qui ne peut être daté précisément (fig. 181) : elles n'ont pu être rattachées à l'une ou l'autre des phases identifiées²⁵. Seule la tombe féminine T594 est intéressante du point de vue des pratiques funéraires, puisqu'elle associe deux anneaux de bronze portés au même doigt et un fragment d'aiguille ou d'épingle (à cheveux?) découvert sous le crâne. La fusaïole de T165 a quant à elle été identifiée lors de l'étude des os humains, et provient d'une tombe très perturbée.

²⁵ Parmi les objets impossibles à dater précisément, une bonne partie est issue du remplissage de fosses simples (T24, T227, T357 et T546) ou ne peut à l'évidence être considérée comme un dépôt intentionnel (T192.1 perle isolée sur l'avant-bras d'un adulte de sexe masculin) : ces objets n'apportent rien à la connaissance des pratiques liées au dépôt d'objets. A l'exception du petit anneau trilobé de T227, les catégories d'objets représentées dans ces inventaires ne présentent aucune nouveauté par rapport au reste du mobilier.

		Catégories			
No Tombe/Individu	Sexe/ Age	Bagues	Autres ustensiles	Mobilier porté	Mobilier déposé
594	Femme	●●	●	X	X?
165 / ?	Homme		●	?	?

■ Inventaires multiples ● 1 pièce

Fig. 181. Les catégories de mobilier déposées dans les sépultures de phase indéterminée.

9.6 Évolution

L'analyse des catégories d'objets déposées dans les tombes, de leur mode de dépôt et des groupes d'individus qu'elles accompagnent, ainsi que leur répartition au sein de la nécropole, permet de mettre en évidence des variations sensibles d'une phase à l'autre. Avant de résumer cette évolution, il faut signaler deux caractéristiques qui demeurent inchangées tout au long de la période d'utilisation de la nécropole. La première est que, en règle générale, on inhume les défunts sans mobilier. La proportion de 13% de tombes à mobilier obtenue pour l'ensemble de la nécropole est d'ailleurs l'une des plus faibles de la région lémanique: seule celle de Sézegnin, avec 10%, lui est inférieure²⁶. Les chiffres calculés pour chaque phase séparément montrent en outre une diminution progressive de la pratique du dépôt de mobilier, qui ne disparaît cependant jamais complètement du site. La seconde constante est que l'on ne trouve généralement qu'un seul objet – ou éventuellement une seule catégorie – par sépulture²⁷, le plus souvent une boucle ou une garniture de ceinture.

La rareté du mobilier dans les tombes est une caractéristique commune à la plupart des nécropoles du territoire romano-burgonde, comme d'ailleurs de la plupart des régions fortement romanisées²⁸. Elle met d'autant plus en évidence les tombes qui en contiennent: les objets retrouvés ne sont pas là par hasard, même lorsqu'ils sont portés par les défunts. Il ne s'agit pas ici d'une pratique d'inhumation habillée, observée par exemple à certaines périodes dans la partie orientale du Plateau ou dans le nord de la Gaule, et suivant laquelle le défunt est mis en terre avec son costume, sa parure et ses attributs personnels. La sélection très stricte des objets correspond au contraire à une forme d'offrande, appelée «offrande symbolique», dont l'origine remonte à l'époque romaine tardive et dont l'usage s'est poursuivi jusqu'à la fin du VII^e s., à la-

quelle on attribue des significations diverses (cf. chap. 10.3)²⁹. Cette pratique sélective justifie l'utilisation du terme de dépôt de mobilier, même lorsque les objets sont portés par le défunt.

À La Tour-de-Peilz, les boucles et les garnitures de ceinture dominant nettement les catégories d'objets représentées, tant durant la phase A que durant la phase B. Cette prédominance n'est plus attestée durant la phase C, même si l'on trouve encore quelques pièces liées au vêtement à cette période (fibules et chaînette, agrafe à double crochet). L'importance de la ceinture dans les régions romano-burgondes a été soulignée par différents auteurs, en particulier Max Martin et Reto Marti³⁰. Le constat qu'elle se trouve généralement comme unique objet dans les sépultures lui confère un statut d'offrande symbolique. Si son sens chrétien ne fait aucun doute dans le cas des plaques-boucles du groupe D, comme celle de la tombe T167, elle peut aussi constituer un insigne d'un statut particulier, comme l'indique le dépôt de garnitures à plaquettes verticales ou composites exclusivement dans des sépultures d'enfants ou d'adolescents (cf. ci-dessous, chap. 10.2 et 10.3).

Parmi les quelques éléments de parure présents, ce sont les perles et les colliers qui sont de loin les mieux représentés durant la phase A, alors que les bagues dominant durant la phase B. On ne trouve plus aucun élément de parure durant la phase C. Des variations des types de parure représentés selon les périodes ont été mises en évidence aussi dans la nécropole du Pré de la Cure à Yverdon³¹.

Deux colliers de perles sont en relation avec de jeunes enfants, alors qu'un troisième semble attesté dans la tombe d'une adolescente (T481). Deux dépôts de perles sont en outre associés à des femmes jeunes (T170 et T567). Ce lien étroit entre les parures de perles et les fillettes ou les jeunes femmes a été observé à plusieurs reprises en Suisse occidentale, notamment à Lausanne – Bel-Air, à Sézegnin et à Yverdon – Pré de la Cure³². Il a été observé aussi à Curtil-sous-Burnand et

²⁶ Steiner/Menna *et al.* 2000, pp. 263, 266, note 14. Sézegnin: 10%; Genolier: 26%; Dully: 20%; Saint-Sulpice: 32.5%; Yverdon – Pré de la Cure: 26%; Lausanne – Bel-Air: 47.4% (Leitz 2002, p. 104); Sion – Sous-le-Scex: 15% (A. Rettner, in: Antonini 2000, pp. 226-231, fig. 110).

²⁷ Soit 47 des 73 inventaires, 64% des tombes à mobilier, 8% des 578 tombes de la nécropole.

²⁸ Martin 1995, pp. 39-43; A. Rettner in Antonini 2002, pp. 229-231 (dans les nécropoles d'églises en particulier); SPM 6 (2005), pp. 166-170.

²⁹ Marti 1990, pp. 117-121; Martin 1991, pp. 295-300; Martin 1995, pp. 39-43; A. Rettner, in: Antonini *et al.* 2000, pp. 235-236; Steiner/Menna *et al.* 2000, p. 297.

³⁰ Marti 1990, p. 122; Martin 1995, p. 43; Steiner/Menna *et al.* 2000, pp. 296-297; A. Rettner, in: Antonini *et al.* 2000, p. 235, fig. 110.

³¹ Steiner/Menna *et al.* 2000, p. 270.

³² Lausanne – Bel-Air: Leitz 2002, p. 106, note 10; réf. à Curtil-sous-Burnand (Ajot 1985). Sézegnin: Privati 1983, p. 53; le seul ensemble de perles de la nécropole a été déposé auprès d'un jeune enfant

à Doubs³³. Comme l'a proposé Werner Leitz, il semble que, en dehors des régions où dominant les coutumes germaniques, les grands ensembles de perles ne sont pas destinés aux femmes âgées. L'enquête nécessiterait évidemment d'être approfondie, notamment sur les raisons de ce privilège accordé aux femmes jeunes.

C'est durant la phase A que le mobilier est le plus abondant – en nombre de pièces – et le plus diversifié: en plus des éléments de vêtements et des parures, on trouve des châtelaines et des aumônières qui regroupent divers ustensiles, ainsi que des armes. Les adultes des deux sexes ont du mobilier en proportion équilibrée, mais ce sont surtout les hommes qui possèdent des inventaires comprenant plusieurs catégories de mobilier. La proportion des éléments déposés sur le corps ou aux côtés des défunts – même lorsqu'il s'agit de pièces liées au vêtement – est relativement élevée. Les enfants sont moins nombreux à présenter du mobilier. Ils possèdent à peu près les mêmes catégories d'objets que les adultes, mais moins diversifiées; aucun d'eux n'a reçu d'armes, ni de fibules, ni de coiffes³⁴. Comme nous l'avons déjà signalé, quel que soit l'âge ou le sexe des défunts, les boucles de ceinture sont de loin les mieux représentées.

L'aspect le plus frappant des tombes à mobilier de cette période est leur regroupement. L'ensemble des trois tombes féminines avec éléments de coiffes en or, dont une possède aussi des fibules en argent doré et un riche ensemble de perles, situé dans la partie ouest de la zone occupée à cette période, fait ainsi écho aux tombes masculines à armes et/ou aumônières réparties à l'est du noyau central (cf. chap. 10.1 et 10.2).

(T548: 1-4 ans). Yverdon: Steiner/Menna *et al.* 2000, p. 270; l'observation est valable tant pour les bracelets de perles de la phase A (romaine tardive; T19, T29 et T286) que pour les tombes des phases B et C (mérovingiennes; T1, T45 et T51). Cf. aussi Graenert 2004, en particulier p. 185.

³³ Curtil-sous-Burnand (Ajot 1985): 36% des parures de perles se trouvent dans des tombes d'enfants, 36% dans celles de femmes jeunes (16-20 ans) et 28% dans celles de femmes de 30-40 ans. Doubs (Urlacher *et al.* 1998, pp. 91-92; cf. aussi pp. 241-243): 21 tombes avec des colliers, dont seulement 5 sont celles d'adultes de sexe indéterminé; les autres individus sont des femmes jeunes (8 ind. 15-24 ans) ou des enfants (8 ind. 2-14 ans).

³⁴ Sur le dépôt de mobilier dans les tombes d'enfants, cf. Graenert 2004.

La diversité du mobilier funéraire est moins importante durant la phase B. Les sépultures ne contenant qu'un seul objet sont proportionnellement plus nombreuses qu'à la période précédente, et le nombre des différentes catégories attestées est réduit. L'aspect le plus marquant de cette période est le fait que ce sont les femmes (9) et les enfants (13) qui possèdent le mobilier le plus significatif, en particulier les garnitures de ceinture. Cette constatation contraste avec ce qui a été observé à Yverdon où, quelle que soit la phase, la proportion des tombes d'enfants à mobilier est relativement faible³⁵. Si le nombre d'enfants inhumés avec du mobilier est relativement élevé à Lausanne – Bel-Air, un seul possédait une boucle de ceinture, et un autre une aumônière³⁶. A La Tour-de-Peilz, les armes n'apparaissent pas dans les inventaires de la phase B, alors que c'est durant cette période qu'elles sont le mieux attestées à Lausanne – Bel-Air. Sur ce point, la nécropole du Clos d'Aubonne est conforme à ce que l'on observe le plus souvent dans les sites funéraires régionaux: le dépôt d'armes y est exceptionnel, notamment au VII^e s.; Lausanne – Bel-Air, avec ses dix-neuf tombes à scramasaxes – mais sans *spatha* – constitue une exception³⁷ (cf. chap. 10.1 et 10.2).

La diversité des catégories de mobilier représentées se réduit encore durant la phase C: si les éléments liés au vêtement sont encore bien présents, la ceinture a presque disparu des inventaires. Représentée seulement par une petite boucle en fer, tout à fait similaire à celles de la phase A, elle ne revêt plus du tout le caractère démonstratif des précieuses garnitures de la phase B. La simplicité des objets de la phase C correspond à ce que l'on observe généralement dans les nécropoles de cette période³⁸. La relative fréquence des monnaies contraste avec les autres phases. L'ensemble de la tombe T94, avec ses cinq deniers associés à une paire de fibules reliées à une chaînette de bronze et à une fusaïole, constitue un dépôt exceptionnel pour cette période (cf. chap. 10.2).

³⁵ Steiner/Menna *et al.* 2000, pp. 265, 268, 269, fig. 225, 227 et 230.

³⁶ Leitz 2002, pp. 105-106, fig. 14; 16 sépultures avec du mobilier (59% des tombes d'enfants de la nécropole, toutes périodes confondues), dont 9 au moins partiellement rattachables aux phases 3 et 4.

³⁷ Marti 1990, pp. 110-116; Haldimann/Steiner 1996, pp. 187-188.

³⁸ Treffort 1996a, pp. 179-182.

